

Le Times publie en même temps une correspondance de Vienne, qui, ressentant un esprit non moins hostile, décrit l'effet pénaible que ces recrues ont produit sur la population de la capitale.

La nouvelle agitation irlandaise semble inspirer quelques inquiétudes au gouvernement. On apprend que les garnisons des principales villes en Irlande seront considérablement renforcées. Un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie ont déjà reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour Dublin.

La commission royale a donné ordre à la commission exécutive de faire préparer 15,000 boîtes destinées à recevoir les médailles qui seront distribuées aux commissaires généraux et spéciaux, ainsi qu'aux exposants, en général. Les médailles auront deux pouces de diamètre et un huitième de pouce d'épaisseur.

Le 29 au soir, un meeting d'exposants a eu lieu à Saint-Martin's hall, pour y traiter, était-il annoncé, d'affaires d'une haute importance pour les exposants de toutes les nations. M. Willes présidait. M. Rettie ayant proposé d'adresser à la commission royale une demande pour la priorité de faire connaître les noms des exposants qui devaient recevoir des récompenses, ainsi que le public pût juger de l'impartialité des jugements rendus, cette proposition a été combattue par MM. Telsby et Rigway. Puis, sur la motion de M. Harris, il a été décidé qu'une députation se rendrait auprès de la commission royale pour la priorité de mettre à la disposition des exposants une partie quelconque du palais de cristal pour qu'ils pussent s'y réunir un banquet dont l'époque sera ultérieurement fixée.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.

Le prince de Schwarzenberg, président du conseil des ministres, est parti le 27 août pour Ischl, à l'effet d'y recevoir S. M. le roi du Prussie.

S. M. l'empereur est parti le 28 pour la même destination et se rendra, dit-on, d'Ischl directement à Vérone par le Tyrol. Le comte Radetzky arrivera le 10 septembre à Vérone pour y recevoir S. M. les tuniques dureront jusqu'au 22, ép que à laquelle l'empereur partira de Mozia, pour retourner à Vienne par Trieste. On prétend dans les cercles bien informés que le comte Rietzky accompagnera S. M. à Vienne dans le but d'assister aux manœuvres de la garnison, pour lesquelles on attend S. M. l'empereur de Russie.

Une dépêche télégraphique mande que S. M. l'empereur est arrivé à Ischl le 29 dans l'après-midi.

On écrit de Vienne, le 25 août, à la Gazette de Cologne :

* Il est maintenant décidé que les troupes austro-hongroises passeront l'hiver dans le du lac de Wörstein.

Une dépêche télégraphique de Vienne, en date du 23 août, mande ce qui suit :

* Immédiatement après la réception de l'empereur, les musées seront fermés dans la forme nouvellement prescrite.

Le Corriere Italiano du 9 septembre annonce que l'Empereur est de retour à Schonbrunn dans lui le 5 au 6.

FRANCE.

Il paraît que l'arrangement qui a eu lieu à Copenhague, il y a quelque temps, au sujet de la succession du prince Christian de Glucksbourg au trône de Danemark n'a été approuvé par aucune des grandes puissances. On mandate, du moins, d'Allemagne que le roi fut né de la maison grande-ducale de danois son consentement à cet arrangement est considéré comme étant tout-à-fait d'accord avec les vues politiques des autres puissances. On écrit également d'Oldenbourg que les Danois ne parviennent guère à arranger définitivement la question de la succession avant que le trône ne soit vacant. Les puissances parisiennes se réservent l'arrangement de cette affaire pour une époque plus calme ou pour le moment où la succession formera une question brûlante.

On apprend qu'à Francfort on s'est entendu pour le moment sur la question de la flotte allemande, la Prusse s'étant déclarée prête à payer jusqu'à la fin de cette année sa quote-part pour son entretien. Toutefois, cela ne portera aucun préjudice à la solution définitive de cette affaire. La Prusse n'a pas changé d'avis relativement à la flotte allemande, et elle continuera d'accorder les fonds nécessaires pour son en-

tretenir sous la condition que tous les états allemands, y compris l'Autriche, qui ne devra pas faire entrer en ligne de compte la flotte qu'elle possède sur la mer Adriatique, paient exactement leur quote-part. Aussi la Prusse se réserve-t-elle le droit de se faire rembourser les avances qu'elle a faites à cet égard, et se les fera payer au besoin en retenant quelques navires de la flotte de la mer du Nord.

On mandate de Berlin, le 27 août, à la Gazette de Cologne :

* La Diète germanique a adopté, dans sa séance du 23, la proposition faite en commun par l'Autriche, l'Allemagne et la Prusse d'établir une police centrale pour garantir la sécurité de l'Allemagne.

* Une mesure similaire a été adoptée par la commission concernant la suppression des droits d'entrée.

Le comte de Bille-Branche a apporté les résolutions du cabinet de Copenhague, au sujet de la question de succession au trône. On maintient l'adoption du prince Christian de Glucksbourg par le roi et, sur l'assentiment du cabinet prussien.

Des dépêches télégraphiques, arrivées de Salzbourg, annoncent que S. M. le roi de Prusse est arrivé à Ischl le 30 août et qu'il a eu encore le même jour une conférence avec l'empereur d'Autriche.

FRANCOFT.

La Diète de Francfort continue sans relâche ses délibérations, et sans jusqu'ici circulaires à la solution des questions les plus importantes. D'après des lettres de Francfort du 23 août, elle s'est récemment occupée de la question de la flotte allemande. De toutes les affaires soumises à sa décision, c'est celle dans laquelle l'opposition du Hanovre s'est manifestée de la manière la plus nette et la plus énergique. Dans une récente séance du conseil de la marine, M. de Scheel, plénipotentiaire autrichien, a formellement invité l'Autriche, et la Prusse à s'assembler sur leurs intérêts au sujet de la flotte allemande.

Le comte Radetzky arrivera le 10 septem-
bre à Vérone pour y recevoir S. M.

Le 23, l'empereur est parti le 28 pour la même destination et se rendra, dit-on, d'Ischl directement à Vérone par le Tyrol. Le comte Radetzky arrivera le 10 septembre à Vérone pour y recevoir S. M. les tuniques dureront jusqu'au 22, ép que à laquelle l'empereur partira de Mozia, pour retourner à Vienne par Trieste. On prétend dans les cercles bien informés que le comte Rietzky accompagnera S. M. à Vienne dans le but d'assister aux manœuvres de la garnison, pour lesquelles on attend S. M. l'empereur de Russie.

Une dépêche télégraphique mande que S. M. l'empereur est arrivé à Ischl le 29 dans l'après-midi.

On écrit de Vienne, le 25 août, à la Gazette de Cologne :

* Il est maintenant décidé que les troupes austro-hongroises passeront l'hiver dans le lac de Wörstein.

Une dépêche télégraphique de Vienne, en date du 23 août, mande ce qui suit :

* Immédiatement après la réception de l'empereur, les musées seront fermés dans la forme nouvellement prescrite.

On écrit dans le Journal de Francfort du 23 août :

* La nouvelle que nous avons donne hier au sujet de la résolution de la diète germanique, concernant les droits fondamentaux, n'est pas encore établie avec certitude. Nous avions que la diète avait déclaré que les droits fondamentaux seraient supprimés, mais que la commission des affaires étrangères, qui a seulement discuté de la majorité des droits fondamentaux, ne peuvent être regardés comme des droits de l'empereur, et que les états de la confédération qui ont admis des dispositions de ces droits dans leur législation particulière seraient invités à en éliminer ces dispositions et à sur-bordonner leurs constitutions à la constitution fédérale et aux exigences de la confédération.

BELGIQUE.

Une grave complication politique vient de se produire en Belgique. Le ministère Rogier-Frire vient de vouloir échapper dans le Sénat le projet de loi sur les successions, à l'adoption duquel le cabinet avait attaché son existence. Après une longue et irrégulière discussion, le Sénat a rejeté par 33 voix contre 18 le principe de la loi des successions en ligne directe. Ce vote avait été précédé du rejet d'un amendement présenté par les amis du ministère, et ayant

pour objet l'application de la loi pour trois années ; 21 membres avaient voté pour l'amendement et 27 contre.

Dans la séance du 3 septembre, qui a suivi le vote, le ministre de l'intérieur est venu demander lecture d'un arrêté royal qui journera les Chambres. Le Sénat s'est séparé immédiatement.

D'après les dernières nouvelles, cet arrêté devrait être le précurseur de la dissolution du Sénat. Comme la chambre doit être renouvelée par moitié un mois après nos grandes élections, l'on pense qu'il devrait prudenter dissoudre en même temps les deux Chambres, afin d'éviter les élections de 1852 ; mais on peut dorénavant à Bruxelles que le ministère consent à sacrifier la Chambre où il a obtenu un appui si clément.

DANEMARK.

Les grandes difficultés de communication entre le Danemark et l'Irlande, qui proviennent d'un côté de l'immense distance qui sépare les deux pays, et d'un autre côté des hasards de la navigation, laquelle, dans ces conditions septentriionales, devient même impossible pendant les longs hivers à cause des glaces, ont décidé le roi à accorder à l'Irlande une Constitution et une représentation nationale spéciale, et à cet effet S. M., par des lettres-patentes du 21 mai dernière, a convoqué une Assemblée constituante à Reikjavik, capitale de l'Irlande.

Cette assemblée a été ouverte le 5 juillet dernier, au nom du roi, par le grand-haillu de l'île, M. le comte de Bardenfleth, qui, par ordre de S. M., lui a présenté quatre projets de loi ayant pour objet de fixer : 1° les nouveaux rapports constitutionnels entre l'Irlande et le reste du royaume ; 2° les attributions de la Chambre représentative de l'Irlande, qui sera nommée *Alling* ; 3° le mode de l'élection des membres de cette Assemblée ; 4° les conditions auxquelles les navires étrangers, sans distinction de nationalité, seront admis à entrer dans tous les ports de l'île, même hors portes de relâche forcée, à y troquer, et aussi à vignier à fréter entre le Danemark et l'Irlande, ce qui naturellement est réservé exclusivement aux bâtimens danois munis d'une autorisation spéciale à cet effet, apposée vulgairement *passsport Islandais*.

ITALIE.

ROYAUME DES DEUX SICILES.

Le cabinet se trouve dans un état de crise. Le ministre des finances n'a pu mettre la recette en équilibre avec la dépense, et il a, en conséquence, déposé son portefeuille. M. Fortunato, ministre des affaires étrangères, a également envoyé sa démission et n'a point assisté au dernier conseil de cabinet tenu à Gaète, où le roi se trouve encore. Il y a longtemps que S. M. la reine ne parait pas avoir disposé en faveur du ministre, et le général Vitali parage ses sentiments à cet égard. On dit qu'il a été nommé à la tête de l'armée, et que l'empereur a fait pour lui des préférences. Cela suscite de vives réactions dans le corps des officiers. L'opposition, qui était toujours dirigée contre les vues des parents. Si l'instruction est nécessaire, il faut faire échouer l'armée, la gendarmerie, la gendarmerie nautique et toutes les forces publiques. M. Simon Roux, toujours au milieu des élèves, principalement aux heures de récréation, parvient à cette gymnastique aimable et facile qui a tant attrait pour la jeunesse et qui contribue à faire à l'armée une forte moralité. Cela suscite de vives réactions de ses pères. Pas d'extinction. Pas de vacances, les dimanches exceptués. La pension annuelle, payable par trimestre, en anticipation, est de 150 colonnes pour les pensionnaires, et de 90 colonnes pour les dépendants-pensionnaires, tout trimestre commençant au 1er octobre au Lycee Franco-italien.

ESPAGNE.

El Popular continue de rassurer les esprits que pourraient effrayer certaines prédictions exagérées et prévisions hasardées à l'égard d'une révolution plus ou moins prochaine en Espagne. Il n'y a pas d'éléments mémorables dans la population espagnole. Le gouvernement a eu moins des moyens de répression efficaces et il n'est pas de parti en Espagne qui ait la moindre chance de succès, quand il voudra recourir à la révolution. Supposer le contraire, c'est être ridicule ou malveillant.

PORUGAL.

Nous avons reçu des nouvelles de Lisbonne jusqu'à la date du 23 août.

La nouvelle la plus importante qu'elles nous apprennent, c'est la démission du ministre des finances, M. Ferrao, accusé par la presse de s'être laissé corrompre et d'avoir vendu la justice lorsqu'il n'était encore que procureur général de la reine au département des finances. Le décret qui accorde la démission est contre-signé par le docteur Saldaña, et il peut entendre que M. Ferrao se retire avec l'intention de se faire rendre justice par les tribunaux contre les calomnies qui le poursuivent.

M. Fontes de Melo, ministre de la marine, est nommé provisoirement ministre des finances. Il a été nommé à ce poste par les amis du ministre, et ayant

quelques symptômes de malaise.

chartiste outélat dans l'importante ville de Vizcaya.

Plusieurs arrestations ont été faites sur divers points du royaume le jour où devaient être nommées les commissions chargées de dresser les listes électorales. On croit que le but de ces mesures était, non pas de prévenir des complots, mais d'arrêter l'opinion. Le résultat désiré semble avoir été obtenu, car on nous annonce que les modérés ont à peu près partout abandonné le champ de bataille.

Un nouveau volume de la grande édition de l'ESTATE GÉNÉRALE DES MACHINES SOUVENIR, PAINTURES, DUCHESSES, AUTRES MACHINES NOIRES, ET DES MACHINES D'ESTAT, DE GUERRE, DE SCIENCE ET DES FONCTIONNAIRES ET BIENFAISANTS DE TOUS LES INSTITUTIONS CIVILES, VIÈME D'EDITION EN VILLE DE VIZCAYA, 1852, est sorti. Price 1 franc 50. Livre 1 franc 50. Tome 3 francs 50.

Soies grêles de flature 1^e ordre classiques : 1 franc 15. 45 francs 50.

Soies de flature 2^e et 3^e ordre, sont teintes complètement : 1 franc 15.

Soies grêles de flature 2^e ordre : 65 francs 60.

Soies de flature 3^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 4^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 5^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 6^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 7^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 8^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 9^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 10^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 11^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 12^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 13^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 14^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 15^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 16^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 17^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 18^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 19^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 20^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 21^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 22^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 23^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 24^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 25^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 26^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 27^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 28^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 29^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 30^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 31^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 32^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 33^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 34^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 35^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 36^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 37^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 38^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 39^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 40^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 41^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 42^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 43^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 44^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 45^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 46^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 47^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 48^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 49^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 50^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 51^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 52^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 53^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 54^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 55^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 56^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 57^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 58^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 59^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 60^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 61^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 62^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 63^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 64^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 65^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 66^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 67^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 68^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 69^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 70^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 71^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 72^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 73^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 74^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 75^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 76^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 77^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 78^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 79^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 80^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 81^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 82^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 83^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 84^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 85^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 86^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 87^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 88^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 89^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 90^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 91^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 92^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 93^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 94^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 95^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 96^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 97^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 98^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 99^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 100^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 101^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 102^e ordre : 66 francs 60.

Soies grêles de flature 103^e ordre : 66 francs 60.